



Sur demande de l'agent

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_

dûment habilité(e) aux fins de la présente attestation, certifie que

Monsieur

Madame

Numéro d'affilié : \_\_\_\_\_ -00- \_\_\_\_\_

est en situation de longue maladie depuis le \_\_\_\_\_, n'a pas dépassé le terme des 1825 jours à la date de la liquidation de pension, constituant les congés prévus à l'article 22 du statut national du personnel des IEG, et a expressément confirmé sa demande d'admission au bénéfice d'une prestation vieillesse immédiate à effet du \_\_\_\_\_.

est en arrêt de travail suite à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.

est reconnu(e) inapte au travail par le Service Général de Médecine de Contrôle du régime spécial des Industries Electriques et Gazières.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration et documents joints.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Cachet et signature de l'employeur obligatoires

Une vérification de l'exactitude de vos déclarations et de l'authenticité des documents produits peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-22 du code de la sécurité sociale.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1 et suivants, 441-1 et suivants, 441-6 et suivants du code pénal).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et, dans certains cas prévus par la loi, d'opposition vis-à-vis des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la protection des données de la CNIEG.